

QUEL MODELE DE DEVELOPPEMENT POUR LA CORSE ?

Les responsables de l'élaboration du Padduc ont décidé de consulter la population pour parvenir à la rédaction d'un texte qui tienne compte des attentes du public le plus large. Dans cette perspective les membres du *Groupe Corte 96* se sont réunis à six reprises au cours du 1^{er} semestre 2012 pour tracer les grandes lignes d'un modèle de développement. Ils ont utilisé à cet effet une méthode qualitative de type systémique en partant de l'interrogation suivante : *Quelle Corse voudrions-nous voir advenir en 2040?* Puis ils ont cherché les moyens de rendre effective cette vision en suivant le plan proposé par la CTC. *Après avoir ciblé l'objectif, ils ont tracé les axes stratégiques permettant de l'atteindre.*

UN OBJECTIF : Vivre dans une Corse prospère et démographiquement équilibrée, où une jeunesse plus nombreuse et mieux formée n'aura plus comme seule issue d'émigrer à cause d'un non-développement durable. Concevoir en conséquence dès maintenant une politique familiale ayant pour objet de lutter contre le déclin démographique et le vieillissement de la population, et comportant notamment les mesures suivantes :

- Rapprochement des conjoints éloignés pour des raisons professionnelles
- Accès prioritaire au logement pour favoriser l'installation des jeunes couples
- Aides incitatives à la naissance du deuxième, voire du troisième enfant
- Diversification des modes de garde : ouverture de crèches et recours à des seniors

TROIS AXES STRATEGIQUES

1. - LES CONDITIONS POLITIQUES D'UN DEVELOPPEMENT MAITRISE

Décentralisation nationale et fédéralisme européen ne peuvent qu'engager la Corse dans une autonomie mieux affirmée, s'exprimant dans un contexte euro-méditerranéen élargi, et avec un renouvellement des méthodes de travail adapté à la complexité et au rythme des problèmes contemporains

1.1 -Un nouveau cadre institutionnel

La simplification de la carte administrative

- Dévolution à la CTC des compétences imparties aux départements
- Substitution des communautés de communes et d'agglomérations aux communes
- Remplacement du CESC par une assemblée de ces mêmes communautés

L'élaboration d'un statut d'autonomie interne

- Limitation des compétences de l'Etat à l'exercice de ses missions régaliennes
- Transfert à la CTC des recettes fiscales nécessaires à son développement
- Mise en question de monopoles de fait, dans l'énergie ou les transports par exemple

La construction d'une communauté de destin

- Définition du statut de résident : modalités d'obtention, droits et devoirs
- Prise en compte de la diversité dans le choix des candidats aux élections régionales
- Réservation à des représentants de la diaspora de sièges à l'assemblée territoriale

1.2 - - La promotion de la Corse en Europe et en Méditerranée

Des relations directes avec les institutions européennes

- Rétablissement de la commission des affaires européennes de l'Assemblée de Corse
- Création d'une agence chargée des relations avec la Communauté Européenne
- Installation à Bruxelles d'une délégation permanente de la CTC

Un positionnement renforcé en Méditerranée

- Désignation de la Corse comme le cœur de la vocation méditerranéenne de la France
- Création en Corse d'un centre d'étude des conflits du bassin méditerranéen
- Diffusion du savoir-faire de la Corse dans le domaine audiovisuel
- Développement d'un partenariat privilégié avec la Sardaigne et la Sicile

1.3 - Des missions de service public prioritaires

Une politique régionale de lutte contre la précarité

- Identification des mécanismes générateurs de ce phénomène devenu structurel
- Prise en charge de ses conséquences dans un contexte de réduction des dépenses
- Soutien de l'action associative s'inscrivant dans le cadre de cette politique
- Création d'un outil opérationnel d'observation, d'évaluation et de coordination
- Elaboration d'une politique active de lutte contre le chômage
- Augmentation de la construction de logements sociaux

Santé publique

- Identification des pathologies médicales devant être soignées sur place
- Attribution à chaque territoire de santé des infrastructures nécessaires à ses besoins
- Réduction des inégalités dans l'accès aux soins dues au manque de ressources
- Renforcement de la prévention des conduites à risque affectant la jeunesse

Transports intérieurs

- Priorité, pour les routes, aux liaisons entre l'intérieur et les grands axes de circulation
- Rétablissement de la ligne ferroviaire Bastia - Porto-Vecchio jusqu'à Bonifacio
- Mise à l'étude de liaisons entre les villes principales par voie maritime et/ou aérienne

Relations extérieures

- Diversification des destinations proches ou lointaines avantageuses pour la Corse
- Amélioration hors saison du service public des transports aériens et maritimes
- Extension à toute la Corse de l'accès au haut débit

Lutte contre l'échec scolaire et orientation professionnelle

- Délivrance d'un diplôme ou d'une formation à chaque sortie du cursus scolaire
- Développement du soutien scolaire et des écoles dites de la « deuxième chance »
- Création de formations qualifiantes et réellement adaptées aux besoins locaux
- Orientation dès le secondaire vers les filières spécifiques de l'Université de Corse
- Mise en place de formations basées sur des échanges avec les pays méditerranéens

2. - ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Engendrer l'avenir tout en valorisant mieux notre passé

2.1 - Le rôle moteur de l'Université de Corse

Capacités de recherche et d'innovation

- Création de pôles d'expertise : Environnement, énergies nouvelles, audiovisuel
- Analyse des risques écologiques et de leurs effets présents et à venir
- Aide au développement des entreprises : études de marchés, de financements, etc.

Ouverture sur le monde méditerranéen

- Multiplication des échanges d'étudiants et de stagiaires avec les pays méditerranéens
- Amélioration de l'accueil des étudiants étrangers
- Création de formations orientées vers les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée
- Création d'un pôle universitaire de langues romanes et orientales

2.2 - La culture facteur de développement

Promotion de la langue

- Extension des écoles bilingues
- Organisation pour le public adulte de stages d'immersion dans les villages
- Reconnaissance de la co-officialité de la langue corse dans les actes de la vie sociale

Réhabilitation et réappropriation du patrimoine

- Publication des sources de l'histoire de la Corse conservées dans les pays du Maghreb
- Restitution et exploitation de la documentation collectée par l'Inventaire Général
- Soutien à une création architecturale innovante et respectueuse de l'existant

3. - UNE ECONOMIE LOCALE PRODUCTIVE

Pour échapper à la dépendance économique et exporter, et pour que les dépenses touristiques génèrent de la croissance, il faut qu'existe au préalable un secteur de production diversifié, capable de répondre à la demande des insulaires, des touristes, et des clients extérieurs. Pareil moteur de création de richesses n'existe pas aujourd'hui. C'est pourtant la condition nécessaire pour se développer durablement et créer de l'emploi.

3.1 - Un tissu entrepreneurial à renforcer

Dynamisation de l'entrepreneuriat insulaire

- Attribution du statut de résident aux créateurs d'entreprises venus de l'extérieur
- Spécialisation dans une économie de niches à forte valeur ajoutée
- Développement de l'entrepreneuriat social comme source d'innovation
- Encouragement à la création d'entreprise
- Aide au passage de petites entreprises vers des entreprises de taille moyenne

Elaboration d'une politique d'exportation

- Elaboration d'une politique d'exportation
- Mise en place de formations à l'exportation : Université et institutions consulaires
- Envoi de missions de prospection des chefs d'entreprise
- Perfectionnement en langues étrangères pour les responsables d'entreprises

Développement des sources de financement

- Soutien d'investissements extérieurs sur des actions ciblées
- Aide à la création d'une banque d'investissements

3.2 - Une agriculture performante

Maitrise du foncier

Création de titres de propriété pour tous les biens vacants

- Recensement dans chaque commune des terres à vocation agricole
- Vérification de la réalité des exploitations sur les terrains classés en zone agricole
- Adaptation de la réglementation européenne sur les quotas de surface agricole

Amélioration de la production

- Rationalisation de l'exploitation de la ressource en eau, tous usages confondus
- Renforcement privilégié des actions de prévention en matière d'incendies
- Généralisation d'une politique de qualité des produits agro-alimentaires
- Recherche de l'autosuffisance en matière de fruits, de légumes et de produits de la mer

3.3 - Un tourisme identitaire et diversifié, mieux étalé dans le temps et dans l'espace

Adaptation de l'offre

- Développement de l'agro-tourisme, du thermalisme et du tourisme médical
- Organisation de colloques, séminaires, congrès scientifiques et professionnels
- Création de circuits thématiques : sites préhistoriques, édifices romans et baroques

Professionnalisation des métiers

- Mise en place de formations polyvalentes adaptées à l'évolution des publics
- Elaboration pour les acteurs du tourisme d'un statut d'intermittent
- Encouragement à la pluriactivité des acteurs du tourisme

Les signataires : Groupe CORTE 96 (juillet 2012)

Estelle Casta-Cervetti, Joséphine Ottavioli, Gaston Pietri, Lucien Ferracci, Xavier Peraldi, Noël Pinzuti, Jacques Orsoni, François Pernin, Sampiero Sanguinetti